Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 035-213501554-20260130-01__2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

❖

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

❖

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOHEAC

N° 1/26

Le vendredi 30 janvier 2026 à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BERTIN, maire.
Date de la convocation : 22 janvier 2026
Membres en exercice : 15
Membres présents : 10
Membres votants : 13
Présents : M. Patrick BERTIN, Maire, Mme Marie-Annick CLOLUS, M. Ronan COUDRAIS M. Claude ROBIN, Mme Sylvie MONNIER, Adjoints.
M. Jean-René ROCHER, M. Jean-François COUROUSSE, M. Yves PAPAIL, Mme Christelle LECOQ, Mme Karine CHAZOULE
Pouvoir : Sabrina LEON-HUGUET à Sylvie MONNIER, Jean-François CLAIRON à Jean-François COUROUSSE, Alain MOREL à Jean-René ROCHER
Absents : Noromalala DAVID-RAJAONARIVO, Martine JUSTAL
Secrétaire de séance : Marie-Annick CLOLUS

****

OBJET : ADMINISTRATIF – CONTRAT COPIEUR MAIRIE ET ECOLE

Monsieur Ronan COUDRAIS, adjoint, annonce que le contrat de location du copieur de la mairie et de l'école arrive à expiration le 1er avril 2026.

Nous avions un contrat de location de 5 ans pour les deux copieurs.

Quatre entreprises ont été contactés pour fournir des devis

Une offre en location sur une période de 5 ans ainsi qu'une offre en achat ont été demandé.

Deux entreprises ont fourni une offre :

- L'entreprise ASI propose une solution en achat à 4480 € HT ou 279,6 € HT par trimestre en location
- L'entreprise AJP propose une solution en achat à 5820 € HT ou 360 € HT par trimestre en location

****

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** l'offre de l'entreprise ASI en location
- **D'AUTORISER** M. le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents

RESULTAT DU VOTE	
Votants =	13
POUR ……..	13
CONTRE …….	0
ABSTENTION ……	0

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Patrick BERTIN

Certifiée exécutoire :
- Compte tenu de sa transmission à la Préfecture le : 18 février 2026
- De l'affichage le : 18 février 2026